



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2003

Ce compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance
signé par les membres du conseil

Convocation : 12 juillet 2003

Affichage : 12 juillet 2003

Présents : MM. AUBRY P., BARGOT J.-M. Mme ESSERT S., M LACHAT J.,
Mme LAURENÇOT R.-N., MM. MARTIN R., MEREDÉZ J.,
Mme MOUTARLIER M., MM. RIZZON D., ROY J., SARRAZIN P.,
Mme SATORI M.-A., M. TAILLARD J.-P.

Absents représentés : Mlle GROSPERRIN A., représentée par Mme SATORI M.-A.
M. ROBERT M., représenté par Mme MOUTARLIER M.
M. TUPIN J.-P., représenté par M. ROY J.

Absents : M. HENRY P.
M. GAGNEPAIN C.

secrétaire de séance : M. RIZZON D.

La séance est ouverte à 19h00.

ORDRE DU JOUR

I. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

I.1 – Prolongement du réseau A.E.P. rue du Vignier

Afin de réaliser un maillage du réseau A.E.P. permettant de sécuriser l'alimentation de l'eau potable d'un secteur du village, il est nécessaire de prolonger le réseau existant par une colonne en fonte de 125 mm de diamètre sur une longueur de 260 mètres, dans la rue du Vignier.

Ont été contactées pour cette réalisation les sociétés suivantes : Malpesa, Climent.

Décision est prise à l'unanimité des membres présents, de retenir la société Malpesa pour un montant de 17 254,80 € H.T., offre la mieux disante

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Doubs et de l'Agence de l'Eau pour l'extension du réseau A.E.P. rue du Vignier, et de solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification de la subvention.

I.2 – Renforcement d'un réseau d'eaux pluviales rue du Vignier

Décision est prise, à l'unanimité, de renforcer le réseau d'eaux pluviales (ruissellements), en mettant en place une canalisation en béton de diamètre 600 mm sur une longueur de 195 mètres, et de réaliser divers ouvrages pour passage sous voirie et raccordement au réseau existant.

Ont été contactées pour cette réalisation les sociétés suivantes : Malpesa, ACCOBAT, SACER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société Malpesa pour un montant de 31 629,50 € H.T., offre la mieux disante.

II. DIVERS

II.1 – Complément de service d'un agent à l'école

Décision est prise, à l'unanimité, de confier, temporairement, à un personnel de service, en raison d'une surcharge de travail à l'école maternelle, un complément de service sur la base de trois heures par jour, quatre jours par semaine pendant 36 semaines.

II.2 – Demande de subvention auprès du Conseil Général du Doubs pour l'achat de deux abris bus

Décision est prise, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Doubs pour l'achat de deux abris bus.

II.3 – Travaux de restauration d'archives municipales réalisés sur demande des services de l'Etat : choix du prestataire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'Atelier Boccard qui a remis l'offre la mieux disante pour un montant de 3.541 € H.T.

Séance close à 20h00.

AUBRY P.

BARGOT J.-M.

ESSERT S.

LAURENÇOT R.-N.

MARTIN R.

MEREDEZ J.

MOUTARLIER M.

RIZZON D.

ROY J.

SARRAZIN P.

SATORI M.-A.

TAILLARD J.-P.

LACHAT J.

GROSPERRIN A., représentée par SATORI M.-A.

ROBERT M., représenté par MOUTARLIER M.

TUPIN J.-P., représenté par ROY J.